

Les gorges de l'Artière

Distance

↔ 8 km

Durée

🕒 2h30

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

📈 +274 m

Balisage

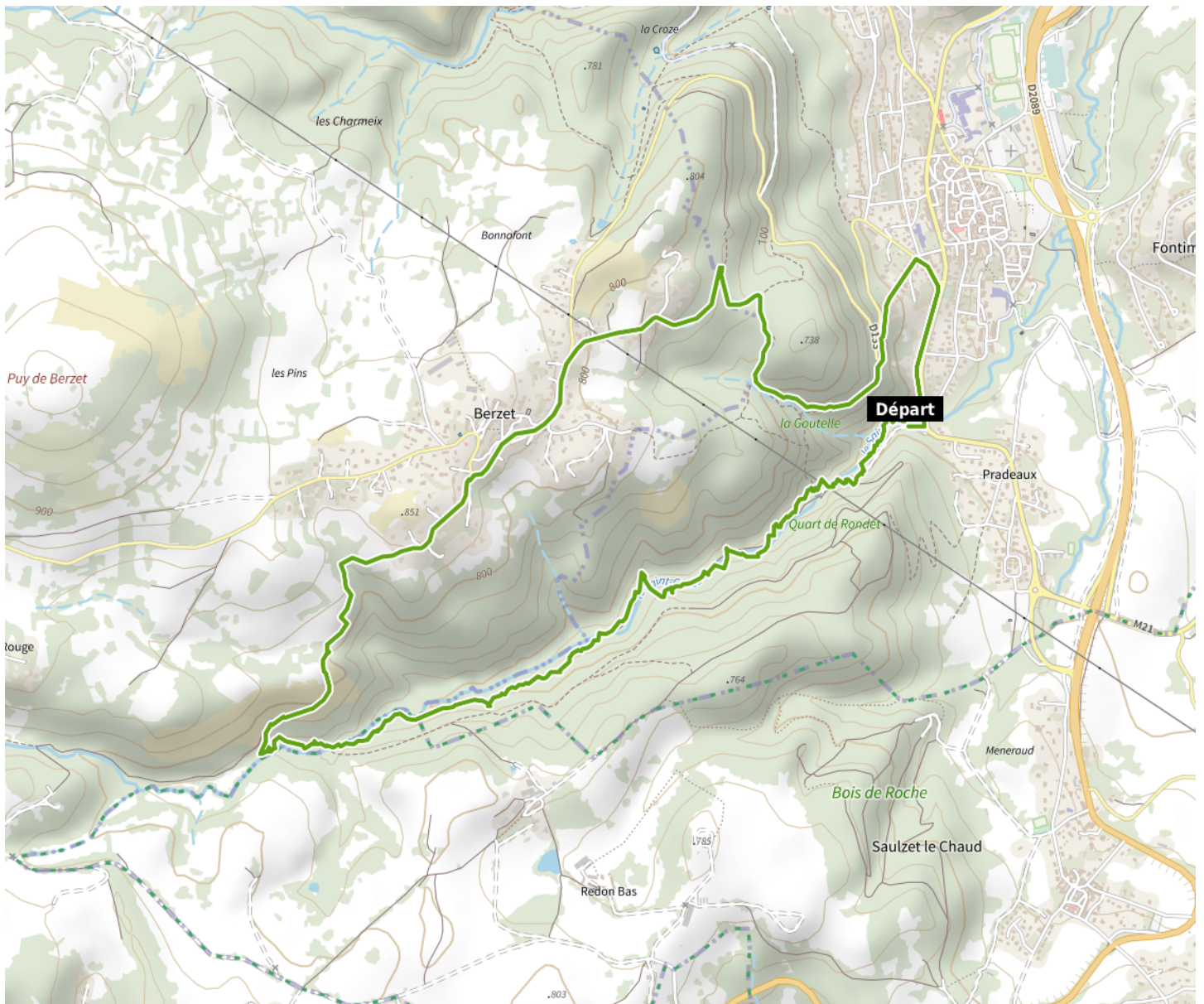
🟡 Jaune

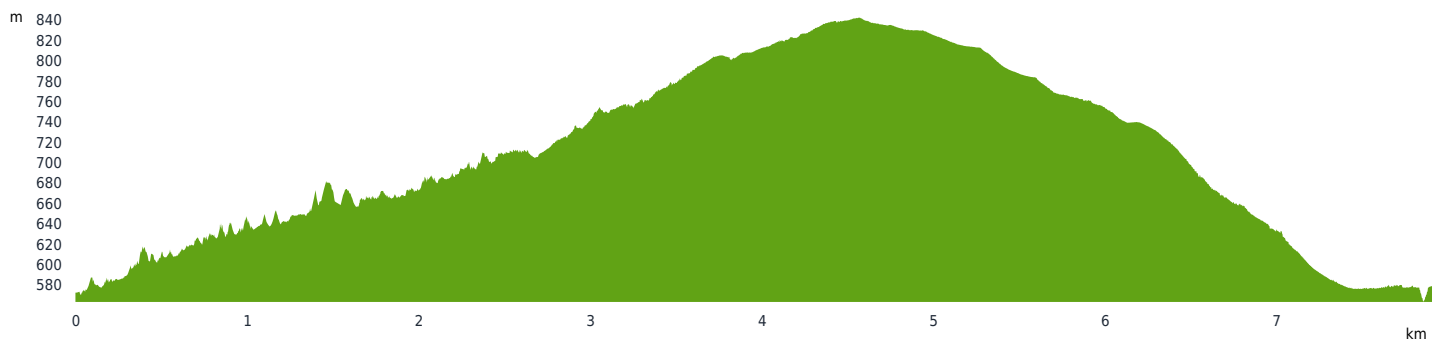


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Ceyrat

Adresse de départ

Parking au niveau du grand pont de pierre sur l'Artière
63122 Ceyrat

Accès au point de départ

Au sud-ouest de Clermont-Ferrand, entrer dans Ceyrat.
Parking au niveau du grand pont de pierre sur l'Artière.
Accès en bus : ligne 4, arrêt « Robinson »

Description du parcours

Un chemin charmant qui cahote au fond des gorges de l'Artière taillée dans le plateau des Dômes. Pins et châtaigniers enracinés dans le dédale des rochers montent vers le plateau de Berzet où de belles vues s'offrent sur Gergovie, Montrognon, la Limagne.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ au bout du parking, passer la barrière et prendre le chemin commun à deux circuits. À la fourche où les circuits se séparent, rester sur la droite en longeant le ruisseau. Passer l'Artière à gué et progresser dans la gorge (dolmen de Samson). Franchir le ruisseau une seconde fois par une passerelle en bois. Le chemin s'élève jusqu'à une patte d'oie.

Étape 2 : Prendre la sente la plus à gauche. Sortir du sous-bois à une intersection en T et emprunter à droite un chemin assez large à flanc de plateau. Aux premiers chalets de Berzet, le chemin devient route (point de vue à 180° sur le plateau de Gergovie, la Comté, le Livradois-Forez et le Sancy). Ignorer rues et chemins latéraux (voûte en pierre abritant un bac) jusqu'à un carrefour en T près du parking. S'engager à droite. Ignorer toutes les rues croisées, chemin de Boudonne à droite compris. Continuer à traverser le village (vue sur la butte de Montrognon) jusqu'à l'embranchement du chemin du Champ d'Issart à droite.

Étape 3 : Descendre vers les dernières habitations de Berzet, prendre à droite à la première intersection où la route devient sentier. À la fourche, tourner à droite puis encore à droite à une intersection dans une clairière de pins. Poursuivre sur le large chemin abrupt, jusqu'à une route goudronnée.

Étape 4 : À droite du parapet dans le virage en épingle, descendre les étroites marches en bois du sentier qui débouche sur l'impasse d'une rue goudronnée. Avancer jusqu'au croisement de l'avenue de la Châtaigneraie, virer à droite puis à nouveau à droite avenue de la Libération pour rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.